



DELIBERATION N° 2026-008

Objet : Election du président

Le 22 mai 2026 à 14H

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du doyen d'âge, Monsieur Jean-Denis AZNAR

Date de convocation : 12/05/2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents (13) : Dominique PALLUET, Patrice PAVET, Gérard SIMOND, René VALORGE, Jérôme VIODRIN, Jean-Denis AZNAR, Fabrice DEJOUX, Rémy FRUCTUS, Sophie GOUDARD, Patrice AUFRANT, Sylviane TERNISIEN (suppléante), Christophe MALLAT, Bernard PATTEEUW (suppléant)

Absents excusés (3) : Benoît VIOLET, Jean-Michel MOREY, Charles VERNAY

Pouvoirs (1) : Benoît VIOLET a donné pouvoir à Fabrice DEJOUX

Secrétariat assuré par : Sophie GOUDARD

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a été installé.

Il a été procédé à l'élection du président sous la présidence du doyen d'âge.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'élection du président a été réalisée au scrutin secret uninominal majoritaire à 3 tours.

1 candidat s'est présenté : Patrice PAVET

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-1 et 2 relatifs au fonctionnement de l'organe délibérant des EPCI;

Le comité syndical a procédé à l'élection du président :

1^{er} tour :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	14
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages pour :	
- Patrice PAVET	13
- Fabrice DEJOUX	1

M. Patrice PAVET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé Président du SYMISOA et a été immédiatement installé.

Fait à Pouilly/Charlieu, le 22/05/2026

Le Président du SYMISOA
Patrice PAVET

La secrétaire de séance
Sophie GOUDARD



Transmis au représentant de l'Etat le : **- 3 JUIN 2026**

Publié le : **- 3 JUIN 2026**